



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 27 juin 2017

**Préavis N° 6/2017** concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 450'000.- au maximum pour le renouvellement de plusieurs véhicules au sein du service des espaces publics

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 26 juin 2017 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 6/2017,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,


a accepté à la majorité moins 2 avis contraire et 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à acquérir les véhicules susmentionnés;
- Accorder le crédit maximum nécessaire de CHF 450'000.- ;
- Prélever ce montant sur la trésorerie courante ;
- Encaisser les montants liés à la reprise des véhicules communaux actuels, au meilleur prix du marché ;
- Amortir cette dépense en 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 26 juin 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente  
  
Gabrielle Pasche



La secrétaire  
  
Séverine Rotondo